

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RESTAURATION SCOLAIRE CRISENOY- CHAMPDEUIL DU 12 JUIN 2023

DATE DE LA CONVOCATION : 07/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES : 12 (6 titulaires et 6 suppléants)

PRESENTS :7

VOTANTS : 6

L'an deux mil vingt-trois, le douze Juin à vingt heures, le Syndicat Intercommunal légalement convoqué le sept juin deux mil vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme MICHEL Evelyne.

Etaient présents : Mme MICHEL Evelyne, Mme LIEUREY Isabelle (titulaire), Mr SALA Guillaume (titulaire), Mr BERTHON Thomas (titulaire), Mr DEVAUX Olivier (titulaire), Mme LEGER Monique (suppléante), Mme STEFANIAK Josette (suppléante)

Etaient absents excusés : Mr CHATELOT Guillaume, Mme MARIE Murielle, Mr SONTOT Christophe, Mr MEHAUT Francky, Mr VALOGNES Patrice,

Pouvoir : Mr VALOGNES donne son pouvoir à Mme STEFANIAK

Mme LIEUREY Isabelle a été nommée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion du 03 avril 2023
- Augmentation du tarif Garderie dans le règlement intérieur

Affaires diverses :

- Avancement des travaux et choix de l'entreprise Bernier pour le lot 9 « peinture et sol » suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise Touret.
- Organisation de la journée porte ouverte le 29 juin 2023

Approbation du compte rendu du 3 avril 2023 par les membres présents à l'unanimité.

23.06.01 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

La Présidente expose au conseil la nécessité d'effectuer une modification dans le règlement intérieur suite à l'augmentation tarifaire du prestataire API de 11%.

Afin de modérer le coût sur les familles, il a été décidé de ne pas augmenter le prix du repas mais celui de l'accueil péri et post scolaire.

Après en avoir débattu, avec 5 voix Pour et 1 Contre, Le Conseil Syndical DECIDE de modifier « l'article 4 : tarif » du Chapitre II Accueils péri et post scolaire, comme suit :

- AUGMENTER le prix des prestations garderie à partir du 1^{er} septembre 2023 à 3 €

AFFAIRES DIVERSES

Madame MICHEL fait un point sur l'avancement des travaux

Elle précise également que suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise TOURET concernée par le lot 9 « peinture et sol », c'est l'entreprise BERNIER, 2^{ème} entreprise à avoir soumissionné, qui a été choisie pour reprendre le marché.

Mme MICHEL informe le conseil qu'une journée porte ouverte est organisée le 29 juin 2023 de 17h00 à 19h00 pour les parents des nouveaux inscrits pour la rentrée 2023-2024 afin de visiter les lieux et rencontrer le personnel.

La séance est levée à 21 heures 05